



Annonce

Directeur.rice de centre de loisirs

Commune de 35 380 habitants (surclassée 40 000 à 80 000 habitants) de l'Est parisien en fort développement, reliée à Paris directement par la ligne 11, membre de l'Établissement Public Territorial Est Ensemble, la Ville de Romainville met en œuvre une transformation écologique et sociale ambitieuse, avec la volonté de faire autrement : favoriser la construction collective des politiques publiques (élus, agents municipaux, tissu associatif, habitants) et veiller à la transparence des décisions.

Pour participer à cette ambition, Romainville recrute :

Un.e Directeur.rice de centre de loisirs

Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux (C)

(Poste ouvert aux fonctionnaires dans les conditions statutaires et aux contractuels)

La direction de la petite enfance et de l'Education assure le pilotage des politiques publiques de la petite enfance, des affaires scolaires, de l'enfance (activités périscolaires et extrascolaires), de la restauration scolaire et des séjours et colonies de vacances. Elle comporte six unités : service des affaires scolaires, enfance, restauration scolaire, ATSEM, petite enfance et administration.

Au sein du service enfance et sous la responsabilité de la responsable de service, vous :

- assurez la direction d'un accueil périscolaire 3-11 ans fonctionnant les matins, durant les pauses méridiennes et les accueils du soir
- assurez la direction d'un accueil périscolaire 3-11 ans les mercredis
- assurez la direction d'un centre de loisirs 3-11 ans ou d'un séjour 3-11 ans durant les vacances scolaires
- managez une partie de l'équipe pouvant comporter plus de 20 animateurs.rices/intervenants.es avec responsabilité fonctionnelle sur l'équipe d'ATSEM durant le temps méridien
- faites vivre la relation avec les familles et la direction d'école, notamment au travers de la mise en forme des plannings d'activités
- contribuez à l'élaboration, en lien avec le projet éducatif de territoire et le projet pédagogique du service enfance, un projet de fonctionnement des accueils placés sous sa responsabilité
- préparez et mettez en œuvre des projets d'animation au sein des centres de loisirs municipaux ouverts les mercredis et durant les vacances scolaires

Dans le cadre du suivi administratif et financier, vous :

- suivez les inscriptions
- gérez des moyens matériels et financiers
- êtes le ou la référence administrative du temps méridien et des activités périscolaires

Dans le cadre du suivi pédagogique, vous :

- élaborez et mettez en œuvre un projet de fonctionnement et des projets pédagogiques, dans le respect du projet pédagogique du service enfance
- coordonnez et suivez la qualité et la sécurité de l'ensemble des accueils et des actions mises en place, dans le respect de la réglementation
- appliquez les différentes réglementations applicables aux accueils collectifs de mineurs
- Mettez en œuvre et coordonnez les projets d'accueils

Dans le cadre du suivi du personnel, vous :

- encadrez l'équipe d'animation et l'accompagnez dans la mise en œuvre du projet pédagogique
- suivez les recrutements, les absences et les remplacements
- suivez des heures des agents
- suivez les formations
- participez à l'évaluation des agents
- organisez et anime les réunions d'équipes

Dans le cadre de la Communication, vous :

- favorisez la communication et assurez une relation de qualité aux familles
- développez des liens avec les services municipaux et les partenaires
- participez aux projets, groupes de travail et actions de la ville (PEDT, CCAPH, PRE ...)
- mettez en forme les plannings d'activités élaborés par les équipes d'animation

Compétences et qualités requises

- Diplôme qualifiant pour la direction d'accueils collectifs de mineurs de plus de 80 mineurs avec plus de 80 jours de fonctionnement annuels (titre de niveau IV de type BPJEPS avec UC direction ou équivalence) ou titulaire du grade d'animateur territorial
- Réglementation applicable aux accueils collectifs de mineurs et méthodologie de projet Réglementation HACCP
- Protocoles d'hygiène et de sécurité, réglementation d'un établissement recevant du public, d'un établissement d'accueil du jeune enfant
- Droit de l'enfant et de la famille, Protection de l'enfance (signes de maltraitance, procédures à suivre),
- Environnement territorial
- Gestion de conflits, techniques de communication, d'animation de groupe
- Capacité à construire une relation de qualité avec les enfants et leur famille
- Capacité à élaborer et mettre en œuvre un projet pédagogique et à évaluer les actions menées
- Capacité à observer et analyser des situations, à en rendre compte
- Capacité à mener des actions individuelles et collectives et à être force de proposition
- Organiser avec l'équipe l'accueil des enfants et des familles : aménagement de l'espace, déroulement des différents temps
- Connaissance des procédures administratives
- Organiser le travail d'équipe, encourager et accompagner la formation
- Favoriser l'innovation, la créativité, la motivation, garantir la cohérence et l'harmonisation des pratiques professionnelles
- Mener des entretiens individuels, organiser et animer des réunions, des temps d'échange
- S'informer et actualiser ses connaissances

Conditions :

Lieu de travail principal : écoles communales

Rémunération statutaire + régime indemnitaire ; possibilité de prime annuelle

Participation à la mutuelle et titre-restaurant (sous conditions)

Ville adhérente à Plurelya, gestionnaire d'œuvres sociales

37h30 par semaine du lundi au vendredi + 15 ARTT et 25 jours de congés annuels

Date limite de réception : 03/09/26

Pour répondre à cette offre, merci d'adresser votre CV et lettre de motivation à :

Monsieur le Maire, par mail à : votre.candidature@ville-romainville.fr

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Direction des Relations Humaines au 01.49.15.55.60.

N.B : la date limite de dépôt des dossiers de candidatures mentionnée est à titre indicatif, des jurys de recrutement sont organisés tout au long de la procédure de recrutement.